

Programme Kayak Élections 2024



Objectif du programme.....	4
1. Social.....	5
Logement.....	7
Restaurants universitaire.....	7
Précarité menstruelle.....	8
2. Inclusivité.....	9
Violences sexistes et sexuelles.....	9
Inégalité et discrimination.....	11
Etudiant.es PEPS/HTM.....	12
3. Accessibilité de l'enseignement supérieur.....	14
Réforme du décret paysage.....	14
Refinancement de l'enseignement supérieur.....	15
Situation internationale.....	15
Étudiant.e hors-UE.....	16
Support de cours pour les boursiers.....	17
Standard setting.....	18
Réflexion pédagogique sur les méthodes d'évaluation.....	18
Collaboration avec les délégués et les bureaux des étudiant.es (BDE).....	19
Stages.....	19
Aide à la réussite.....	20
4. Une université multi-site.....	20
5. Transition écologique, sociale et énergétique.....	21
Transition écologique et énergétique.....	21
Transition sociale.....	23
6. Communication.....	23
Proximité avec les étudiant.e.s représenté.es.....	23
Développement d'outils de communication.....	24
Accessibilité et vulgarisation informationnelle.....	24
Mise en avant des commissions.....	24
Afin de tenir au courant les étudiant.es sur le travail réalisé par les commissions, en particulier leurs membres qui travaillent pour la représentation des étudiant.es, nous voulons mettre en place un responsable de communication dans chaque commissions qui sera responsable de la mise en avant de sa commission et de ses actions.....	24
Restructuration de la communication en interne de l'AGL.....	24
Communication sur les aides et structures.....	25
7. Animation.....	25
8. Elections rectoriales.....	26

Objectif du programme

Kayak is back ! A l'occasion des élections étudiantes de ce mois de mars 2024, la liste kayak se représente aux élections.

Les membres de la liste, composée d'étudiant.es engagé.es depuis quelques années à l'AGL, d'étudiant.es non élu.es qui se sont beaucoup investi.es pour la représentation étudiante cette année et de nouveaux et nouvelles qui se lancent pour la première fois dans la représentation étudiante, se sont réunis pour co-construire ce programme. Ce dernier est à la fois inspiré du programme kayak de l'année dernière, à la fois adapté et amélioré au regard des enjeux actuels ainsi que de l'évolution de certains enjeux et problématiques ayant eu lieu cette année.

Les valeurs que nous défendons sont celles d'un enseignement public, gratuit, accessible à tous.tes, critique et citoyen. C'est au prisme de ces valeurs que notre liste à la volonté de prioriser quatre grands axes, qui sont les suivants :

- La transition sous toutes ses formes : sociale, écologique et systémique. Face à l'urgence climatique, nous estimons que l'université, en tant qu'actrice de la société et en tant que formatrice des citoyen.e.s de demain, à un rôle à jouer au travers de ses programmes d'une part, et au moyen d'actions concrètes de terrain d'autre part, tout en garantissant une transition et une justice sociale.
- L'inclusivité de tous.tes les étudiant.e.s au prisme de leur diversité : belges, européens, internationaux, victimes de discriminations tel que le sexisme, validisme, racisme, homophobie, xénophobie, etc.
- La lutte contre la précarité étudiante, plus spécifiquement la précarité alimentaire, menstruelle et la grande précarité face au logement rencontré sur les campus de l'UCLouvain. Ce volet couvre également d'autres aspects tels que l'accessibilité des aides sociales pour les étudiant.es, l'accessibilité à des supports de cours gratuits pour les boursier.es, et à moindre coût pour tout.es étudiant.es, etc.
- L'accessibilité de l'enseignement supérieur pour toutes et tous. De par ce programme, nous revendiquons une démocratisation de l'enseignement supérieur et un accès plus large au savoir. Nous nous opposons et lutterons concrètement contre la marchandisation des études supérieures. Les disparités sociales sont nombreuses à l'UCLouvain et entraînent des inégalités à différents niveaux. Nous avons donc tenté d'y répondre au travers de notre programme.
- L'enjeu des violences sexistes et sexuelles sur le campus, connu depuis longtemps et mis en exergue cette année suite à la publication d'études et de rapports, notamment des résultats d'une étude de l'UCLouvain révélant que 1/3 des étudiant.es issu.es de l'animation sont victimes de viol, a été et reste un de nos dossiers

prioritaires. Notre programme prend donc position face à cet enjeu et à toutes les autres formes de discriminations que peuvent subir les étudiant-es durant leurs années d'études.

Nous aspirons également à améliorer la communication entre les membres de l'AGL et le terrain. Différents points de ce programme sont donc prévus à cet effet.

Nous avons également pour objectif de travailler avec les différents collectifs d'animation présents sur les campus (KAPs, cercles, régionales, etc.) afin de défendre leurs intérêts ainsi que de co-organiser et soutenir divers événements.

Finalement, l'AGL peut aussi être l'un des premiers espaces d'engagement pour de nombreux étudiantes et étudiants. Un espace de militance, de formation et de rencontres pour mieux comprendre les enjeux de l'enseignement supérieur et de notre société. Nous veillerons à l'intégration de tout.e étudiant.e engagé.e ou qui souhaite s'engager, notamment au moyen d'assemblées générales ouvertes au public traitant de thématiques particulières, à l'image de celles ayant eu lieu cette année dans le cadre de l'accès au logement et de la lutte contre la réforme du décret paysage.

Si notre programme t'intéresse et que ces enjeux te parlent et/ou te concernent, nous te proposons de découvrir plus en détail les points cités dans cette introduction.

Bonne lecture à toi !

1. Social

L'inflation des prix à la consommation recule sensiblement en 2023 mais reste relativement élevée (4,4%, contre 9,6% en 2022) et l'indexation des allocations sociales est mise en place avec un certain retard à l'inflation. C'est pourquoi, son effet s'avère nettement plus élevé que l'inflation cette année.

À cela s'ajoute la disparition des mesures de soutien liées à la facture énergétique, en raison de l'augmentation récente des prix internationaux du pétrole et du gaz.

En juillet 2023, les services d'aides à la jeunesse dont le CPAS et deux réseaux de lutte contre la pauvreté tirent la sonnette d'alarme via une carte blanche à la suite des échanges pour la réforme des allocations avec la fédération Wallonie. Cette réforme allait inclure un « seuil de pauvreté composite » qui minimise les coûts directs aux études.

Une année de frais directs estudiantins pour un étudiant boursier s'élève à 9020 euros et à 12 614 euros pour un étudiant ne bénéficiant pas de l'allocation d'études.

Cela explique pourquoi 76,5 % des étudiant.e.s travaillent pour financer leurs études et selon une enquête menée par la fédération des étudiant.es francophones, 4/5 des étudiant.e.s qui travaillent pensent que cela a un impact négatif sur leur parcours universitaire.

Avec la FEF nous souhaitons lutter activement contre la précarité étudiante grandissante et rendre l'enseignement plus accessible au niveau financier en agissant sur les points suivants :

- Des repas à 3 euros pour tous les étudiant.es ainsi que la mise en place de cafétérias estudiantines et la distribution de colis alimentaires gratuits accessible à ceux qui en ont besoin;
- Des logements étudiants de qualité plus nombreux et à des prix abordables ;
- L'élargissement des critères d'obtention et une révision vers la hausse du montant des allocations d'étude ;
- Un titre de transport SNCB pour les étudiant.es à 12 euros comme ça se fait déjà avec la TEC et la STIB ;

Pour rendre l'enseignement supérieur le plus accessible, l'AGL met l'accent sur la mobilisation contre la précarité étudiante, surtout lorsque l'on sait que le taux de réussite est lié à l'origine sociale (un.e étudiant.e issu.e d'une commune où l'indice socio-économique est faible n'a que 13 % de chance de réussite, contre 39 % pour une commune à indice élevé).

(Source: [Réforme allocations d'études - évaluation associative du cout des études \(fef.be\)](#))

[Aides sociales ciblée, un système arrivé à ses limites - Fédération des Étudiant.e.s Francophones \(fef.be\)](#)

Logement

Le loyer d'un kot représente la plus grosse part des dépenses d'un.e étudiant.e, les prix ne cessent d'augmenter au point qu'un.e étudiant.e sur deux n'a pas de logement car les prix de ceux-ci sont trop élevés. Certain.es se trouvent contraint.es de faire des trajets parfois longs pour assister aux cours - en considérant également l'augmentation du prix du train.

Le coût n'est pas la seule raison pour laquelle peu d'étudiant.es ont accès à un kot. Le nombre d'étudiant.es a doublé en vingt ans et la construction de nouveaux bâtiments n'a pas suivi cette hausse, à cause d'un manque de réévaluation du financement. Face à ce manque criant de places, cette année l'UCLogement a décidé de durcir les conditions d'accès aux kots publics.

C'est la raison pour laquelle nous appelons à l'élargissement des critères d'obtention d'un kot public avec une priorité pour les étudiant.es boursier.es, à mobilité réduite et les étudiant.es internationaux hors UE.

Nous voulons mettre fin à la règle des deux ans pour ces étudiant.es là et surtout, nous voulons que les décisions soient prises dans des instances où les représentant.es étudiant.es sont consultés.

Nous réclamons également un plafond sur les prix des logements du privé pour éviter la montée des prix abusifs face à une demande de plus en plus importante et ainsi garantir des logements à un maximum d'étudiant.es.

Enfin nous exigeons une meilleure garantie sur la qualité des logements ainsi qu'une meilleure gestion de l'insalubrité de la part des instances compétentes.

Restaurants universitaire

Suite à l'inflation qui touche particulièrement l'alimentaire, nous demandons la baisse à 3 euros du menu et du plan végétarien du jour pour garantir au moins un repas sain, chaud et équilibré par jour à tous.tes les étudiant.es.

De plus, nous espérons réduire les longues files devant les restos U en réclamant un étalement du temps de midi en commençant, par exemple, le service à 11h30, chose qui se fait déjà lors de menus très prisés.

[FEF_Priorites-etudiantes_Rapport.pdf](#)

[Des kots en pénurie et de plus en plus chers en Fédération Wallonie-Bruxelles - L'Avenir \(lavenir.net\)](#)

Il nous semble aussi normal de faciliter l'accès à des tickets repas gratuits pour les étudiant.e.s boursier.e.s, en les rendant automatiques. Il est également évident pour nous que l'ensemble des campus de l'UCLouvain doivent avoir les mêmes tarifs et un accès aux restaurants universitaires semblable.

Ce type d'initiative existe déjà à l'ULB avec la pratique d'un prix réduit de 2 euros pour les étudiant.e.s boursier.e.s. et les étudiant.es non boursier.es mais qui déclarent en avoir besoin.

Il est également important de mettre en place de nouveaux espaces de cafétérias ; permettant à tous.tes d'avoir un lieu couvert approprié pour manger à l'abri. De plus, l'installation de machines à café et de fontaines à eau dans ces espaces nous semble nécessaire.

Aussi, nous souhaitons mettre en place une nouvelle initiative sociale et durable, dans la continuité du concept de "Too good to go" ; afin de distribuer aux étudiant.es précaires les produits invendus des restaurants et commerces locaux.

Précarité menstruelle

La précarité menstruelle se caractérise par différents éléments:

- Le manque d'accès à des toilettes qui soient propices à l'utilisation de protections hygiéniques, comme la présence de poubelles dans les sanitaires mais aussi d'un évier dans certains cas pour l'usage d'une cup.

- L'impossibilité de se procurer des protections hygiéniques pour des raisons financières.

Selon la région, le coût de protection est de l'ordre de 100 à 144 euros par an.

C'est pour cela que nous avons plusieurs revendications :

À court terme nous souhaitons la mise en place de dons de protections hygiéniques via le service d'aide en collaboration avec l'association ASBL Bruxelles et l'UCL.

À long terme, la présence de distributeurs de protections hygiéniques dans une majorité des sanitaires sur le campus ainsi que la généralisation des toilettes "cup compatibles". Ces dernières s'avérant être une solution économique et durable.

[Précarité menstruelle : distribution de protections hygiéniques à grande échelle](#)

[\(wallonie.be\)](#)

[rapport-Synergie_wal_egalite.indd \(securitemenstruelle.org\)](#)

2. Inclusivité

Violences sexistes et sexuelles

Certaines avancées ont eu lieu en ce qui concerne les violences sexistes et sexuelles, mais elles restent insuffisantes. Effectivement, 1 étudiante sur 20 est victime de viol dans le cadre de son parcours dans l'enseignement supérieur. Une récente étude menée par l'UCLouvain révèle que sur ses campus, 1 étudiante sur 5 issues du milieu de l'animation en est victime.

Les violences sexuelles ont un réel impact sur la vie d'une victime ainsi que sur son parcours étudiant. L'université étant un milieu qui facilite, voire normalise (de par son système hiérarchique) ces violences, nous considérons qu'elle a une responsabilité à jouer pour lutter contre ces dernières en son sein. C'est pourquoi nous continuerons à nous battre en ce sens, que ce soit sur le terrain, dans les instances de l'université et au niveau des mesures communales et communautaires.

Entre autre, voici une série de points concrets sur lesquels nous souhaitons travailler :

- À la demande étudiante et sur base des recommandations du rapport d'expert sur les violences sexistes et sexuelles à l'UCLouvain (le rapport Tulkens), un groupe de travail composé d'étudiant.es et de juristes a commencé un travail de rédaction du règlement disciplinaire, y insérant des articles concernant la prise en charge de dossier disciplinaire lié à des cas de violences sexuelles. Ce travail maintenant fini, nous veillerons à ce qu'il soit porté et approuvé par les instances universitaires de sorte à ce qu'il entre effectivement en application dès la rentrée académique prochaine. Lorsqu'il entrera en application, nous veillerons à ce que ces cas de violence soient effectivement traités et suivis par le vice-recteur aux affaires étudiantes chargé du suivi de ces dossiers. Il devra garantir des sanctions pour les agresseur.euses.

-Un suivi systématique des agresseur.euses et des victimes par des psychologues du service d'aide qui sont spécialisé.es dans ces questions. Actuellement, les psychologues n'ont aucune formation particulière en ce qui concerne la prise en charge des victimes ou d'auteur.rices de violence sexuelle, ce qui a eu des impacts très négatifs sur des victimes mal reçues.

-Le développement de la cellule Together, en réponse aux revendications des associations étudiantes et en application des recommandations du rapport du comité Tulkens.

L'UCLouvain s'est engagée en ce deuxième quadrimestre de l'année académique 2023 - 2024 à :

- Engager plus de personnel pour sa cellule together, dont des membres experts en discriminations confondues et en intersectionnalité des discriminations afin de garantir une bonne prise en charge de tout profil.
- Délocaliser la cellule together afin que celle-ci ne soit plus située au sein des halles universitaires.
- Implanter des bureaux d'accueil sur tous les campus de l'UCLouvain, avec une permanence tournante aux lieux d'accueil sur les différents sites.

Le suivi de ces promesses fait partie de nos priorités. Maintenant que l'UCLouvain s'est engagée, nous continuerons à maintenir la pression jusqu'à ce que toutes les démarches et tous les aménagements nécessaires soient mis en place.

-Lors du conclave budgétaire d'octobre 2023, un budget a été débloqué pour la création d'un centre de prise en charge des violences sexuelles dans le brabant wallon (CPVS). Pour l'instant, nous n'en avons pas vu la première pierre. Nous maintiendrons la pression de sorte que les autorités fédérales chargées de la mise en place de ce centre de prise en charge en garantissent l'effectivité au plus tôt.

-En 2023-2024, l'AGL Woluwe (AGW) a mis en place une ligne de taxi sécurisée disponible 24h/24 prenant en charge les victimes de violences sexuelles du campus d' Alma au CVPS le plus proche. Notre objectif maintenant est de garantir pareil service sur tous les campus UCLouvain situés dans une zone de police disposant d'un CPVS, afin que les étudiant.es victimes de violence puissent se rendre gratuitement, rapidement et en toute sécurité dans ces centres de prise en charge. Pour les campus universitaires ne se situant pas dans une province couverte par un CPVS, ce projet verra le jour une fois les CPVS implantés (exemple : brabant wallon).

-Une cellule de prise en charge disponible en permanence au poste de police de Louvain-la-Neuve, afin que les victimes puissent y trouver refuge à n'importe quel moment et puissent entamer des procédures à tout moment.

-Une formation spécifique, professionnelle et exhaustive du personnel à qui incombe la prise en charge potentielle de victimes de violences sexuelles : à savoir le personnel universitaire (déjà formé mais en insuffisance), la police, les équipes de l'hôpital Saint-Pierre, les services de gardiennage de la commune et de l'esplanade, les collectifs d'animations, AGL comprise et le service de gardiennage de l'université.

-Le rétablissement complet de l'éclairage public de nuit sur le campus de Louvain-la-Neuve.

Inégalité et discrimination

L'oppression systémique est un problème courant dans notre société et la communauté que nous formons sur le campus de notre université n'y échappe malheureusement pas.

L'oppression systémique se définit par le fait qu'un système politique et socio-économique, qui organise notre vie en société, produit et renforce des inégalités et des discriminations subies par une partie de la population.

Pourtant, les privilèges liés au genre, à la couleur de peau, à l'orientation sexuelle, etc., restent assez méconnus auprès des étudiant·es. Or, ces derniers sont cruciaux dans la compréhension des comportements à caractères racistes, xénophobes, sexistes, LGBTQIAP+phobes, etc.

Ces discriminations ne peuvent être, à notre sens, comprises sans passer par le prisme des privilèges de genre, de couleur de peau, d'orientation sexuelle, etc.

Dès lors, informer la communauté estudiantine et la sensibiliser à ces privilèges s'avère être primordial dans notre engagement dans la lutte contre le racisme, la xénophobie, la misogynie, LGBTQIAP+phobies, etc.

"L'inclusion via l'information" c'est possible ! De ce fait, nous souhaitons mener une réflexion à ce propos et inclure ce concept dans des formations obligatoires et cellules de discussions (à développer) abordées au point suivant : "lutte contre le harcèlement et les agressions en tout genre".

Aussi, nous sommes convaincu·es que le racisme ordinaire est également à combattre à l'université. De nombreux·ses étudiant·es en sont encore victimes. Le racisme ordinaire se définit par des remarques ordinaires pour une partie de la société, mais qui sont en réalité vécues comme de multiples micro-agressions vécues au quotidien par une autre partie.

Dans ce contexte de la question des privilèges, nous aimerions voir émerger au sein des programmes universitaires de l'UCLouvain des unités d'enseignements (des cours) traitant des questions d'inclusion, de racisme, sexisme, LGBTQIAP+phobies, et autres discriminations. Cela peut même s'intégrer dans les cours en lien avec la transition écologique puisque nous prenons l'idée suivante: il n'y a pas de transition avec des inégalités sociales.

Cette année, une semaine d'état généraux sur une politique d'équité, d'inclusivité et de diversité a eu lieu. La représentation étudiante y était présente chaque jour afin de faire remonter les violences et les enjeux liés aux discriminations dans le rang étudiant. Cette semaine a mené à la création d'un conseil équité, inclusivité, diversité (EDI), dans lequel les

étudiant.es sont représenté.es. Nous avons la volonté de travailler ensemble sur ces thématiques, au sein de ce conseil d'une part, et à notre échelle étudiante d'autre part.

Etudiant.es PEPS/HTM

L'UCLouvain donne la possibilité à certains de ses étudiant.es qui correspondent à des critères spécifiques de bénéficier du statut PEPS (projet pour étudiant-es à profil spécifique) ce qui leur donne accès à des accommodations.

Si ce statut existe pour faciliter le vécu des étudiants à profils spécifiques, on peut voir dans les faits que les accommodations offertes par l'université ne sont pas suffisantes ou assez efficaces pour permettre aux étudiants PEPS d'étudier sans difficulté.

De plus, l'acquisition même du statut PEPS pose problème. Un manque d'informations sur les critères et la procédure d'obtention du statut peut représenter un frein pour certain.es étudiant.es. Celles et ceux qui ont le statut mais n'ont pas les moyens, le temps et/ou les informations nécessaires pour mener la procédure à son terme, et se voient donc sans aucune accommodation spécifique.

Kayak souhaite implémenter et renforcer des systèmes pour faciliter les étudiants PEPS dans leurs études, afin que leur statut ne soit pas un frein à l'obtention de leur diplôme.

On souhaite également faire un travail de sensibilisation et de visibilité des étudiant.es PEPS auprès des étudiant.es.

Accès aux infrastructures universitaires

Tout d'abord, il est primordial de rendre le campus entier accessible aux étudiants PEPS, et notamment ceux à mobilité réduite. Malgré les accommodations offertes par l'université, une grande partie du campus reste inaccessible à un nombre d'étudiant.es non négligeable. Que ce soit les auditoriums, les toilettes, les restaurants universitaires ou les gares, les étudiants à mobilité réduite devraient pouvoir se déplacer librement et avec aisance dans l'entièreté du campus de l'UCLouvain.

Kayak veut à cet égard rendre la totalité des infrastructures de l'Université facile d'accès.

Supports de cours

Les supports de cours de l'UCL sont souvent inadaptés aux étudiant.es à profil spécifique. Face à des polices illisibles et des PowerPoint inadaptés, certain.es étudiant.es doivent souvent prendre du temps personnel pour rendre leurs supports accessibles, ce qui rend leurs études plus compliquées et longues par rapport aux autres étudiant.es.

Nous voulons insister auprès de l'Université pour rendre les supports de cours adaptés, notamment en imposant une norme de mise en page aux professeurs.

De plus, plusieurs cours ne sont pas adaptés pour être suivis par des étudiant.es PEPS. Par exemple, des cours de langues qui sont complètement inaccessibles aux étudiant.es sourd.es, ou bien des critères d'évaluation qui excluent les étudiant.es sourd.es et muet.tes notamment (expression orale, compréhension orale, etc).

Pour y remédier, on souhaiterait avoir des accommodations qui faciliteraient la compréhension de ces élèves avec, par exemple, des interprètes de langue des signes, ainsi que des modalités d'évaluation et de cours adaptées aux capacités et circonstances des élèves.

Renforcer le suivis

Certain.es étudiant.es à profil spécifique ne peuvent pas suivre les cours sans un accompagnement ou des accommodations supplémentaires. Ces derniers sont rarement mis à disposition par l'Université, menant les étudiant.es à s'adapter en fonction de leurs moyens personnels. Ces accommodations sont coûteuses malgré le fait qu'elles soient indispensables et les acquérir demande du temps et des fonds dont les étudiant.es peuvent manquer.

Nous voulons que l'Université institutionnalise les accompagnements afin de les rendre plus accessibles aux étudiant.es qui en ont besoin, de sorte que ce ne soit plus une initiative des étudiant.es en tant qu'individus, mais qu'il y ait une réelle offre d'accompagnement mise à disposition par l'Université.

Adaptation des programmes aux étudiants avec assistance

Plusieurs étudiant.es à profil spécifique nécessitent l'accompagnement d'assistant.es avec eux en cours qui les aident dans leur quotidien étudiant. Or, certains programmes ne sont pas adaptés pour cela. Par exemple, certain.es étudiant.es ont cours à des horaires où leurs assistant.es ne peuvent pas les accompagner, ce qui complique grandement leurs études.

On souhaiterait que ces étudiant.es puissent bénéficier d'un programme adapté qui leur permet d'être accompagné.es tout au long de leur journée.

3. Accessibilité de l'enseignement supérieur

L'accessibilité à l'enseignement supérieur est l'une de nos revendications les plus importantes pour la simple et bonne raison qu'étudier est un droit. Nous adhérons à la vision de l'enseignement supérieur décrite dans la note Arlequ'2 de l'AGL écrite en 2015 : un enseignement démocratique et émancipateur. Alors que l'université doit être un lieu d'émancipation et de formation pour les futurs travailleurs de notre société, ce droit se voit être attaqué depuis plusieurs années, par une politique entamée par le gouvernement avec Valérie Glatigny et dont Françoise Bertieaux est la continuation.

Alors que chaque année, la vie devient plus chère, qu'un.e étudiant.e sur trois est en situation de précarité, et que le budget par étudiant.e de l'enseignement supérieur a diminué de 24%, Madame Bertieaux semble étonnée de voir le taux d'échec augmenter. Plutôt que de se demander quelles sont les causes de cet échec, afin de pouvoir offrir au plus grand nombre une formation de qualité, le gouvernement a pris la décision de rendre l'enseignement supérieur plus inaccessible et élitiste avec la réforme du décret paysage.

Nous sommes évidemment opposés à cette vision élitiste et nos revendications découlent de cette notion de droit à l'enseignement, un enseignement qui se doit démocratique, et donc accessible à tous.

Réforme du décret paysage

Le décret paysage est la loi définissant le fonctionnement de l'enseignement supérieur depuis 2013 en Belgique francophone. En 2021 a été votée une réforme de ce décret, durcissant fortement les conditions de finançabilité pour les étudiant.es, dans un objectif de "lutter contre l'allongement des études".

Les détails de cette réforme sont décrits ici, [sur le site de la FEF](#). Toutes ces nouvelles conditions de finançabilité entreront en vigueur pour l'ensemble des étudiant.es des universités, hautes écoles et écoles supérieures des arts de manière rétroactive en septembre prochain (2024).

La conséquence concrète est que, si cette réforme est appliquée, 1 étudiant sur 3 selon la FEF se retrouvera en situation de non-finançabilité, donc en impossibilité de se former dans les études supérieures pendant 5 années.

Sans grande surprise, les premiers affectés par cette réforme sont les étudiant.es les plus précaires. En effet, selon une enquête de l'OVE à l'ULB, plus de la moitié des jobistes le font par nécessité et la FEF indique qu'un étudiant jobiste perd 47% de chances de réussir son année.

Tout cela est donc évidemment lié à la lutte contre la précarité étudiante, qui concerne également 1 étudiant sur 3. C'est pour ces raisons que nous qualifions cette réforme "d'élitiste"

Cette réforme est bien sûr en opposition totale avec la notion de démocratisation de l'enseignement mentionnée dans l'introduction. Elle va dans la direction contraire de la lutte contre les inégalités économiques, sociales et culturelles.

Le rôle de l'AGL dans cette situation est d'informer les étudiant.es de ce qui se passe, et de les mobiliser pour permettre de lutter collectivement pour le retrait de cette réforme.

Refinancement de l'enseignement supérieur

La réforme du décret paysage s'inscrit dans un contexte plus large de sous-financement de l'enseignement supérieur.

De fait, le système de financement par enveloppe fermée (c'est-à-dire un montant fixe, et non en fonction du nombre d'étudiants) atteint ses limites. Ce montant a été voté il y a plus de 20 ans, et n'a pas du tout suivi l'augmentation du nombre d'étudiant.es, qui est de plus de 100%.

Résultat : entre 2006 et 2021, le financement par étudiant a baissé de 24%.

Fatalement, si on exclut un tiers des étudiant.es, le refinancement devient moins urgent. C'est pourquoi, plutôt que de profiter de la croissance de la population étudiante, du grand nombre de jeunes désireux de se former pour construire ensemble un avenir meilleur, le gouvernement actuel a opté pour cette réforme élitiste.

C'est finalement ici que se croisent l'ensemble de nos revendications.

Pour permettre un enseignement supérieur de qualité, démocratique, émancipateur, inclusif, etc. il est nécessaire d'avoir un financement à la hauteur des besoins.

Situation internationale

Collaboration avec les universités européennes

En juillet 2020, Circle U., l'alliance d'universités européennes dont l'UCLouvain fait partie, a été sélectionnée par la Commission européenne avec 40 autres alliances au total.

Cela a de quoi propulser notre relativement petite institution sur une scène européenne et internationale de plus en plus compétitive.

L'UE, en perte de vitesse économique, avait déjà fait le choix de s'orienter vers une marchandisation du savoir et donc d'accroître sa compétitivité en la matière (grise) en formant des "universités européennes".

Bien que ce genre d'alliances puisse représenter un avantage en termes de mobilité étudiante ou des chercheur·euses et académiques, elles s'inscrivent dans une volonté d'attirer des étudiant·es internationaux·ales qui paient encore actuellement un minerval démesuré.

De plus, la mobilité physique n'est pas encore assurée et nous risquons de voir apparaître de plus en plus de mobilités numériques comme remplacement des véritables échanges culturels et linguistiques que nous permettent déjà les programmes Erasmus et Erasmus+.

Une attention particulière devra être donnée à cette dimension encore relativement naissante, surtout avec nos collègues de Circle U. Student Union (CUSU) et la European Student Union (ESU).

Positionnement international

L'UCLouvain, en tant qu'actrice sociale et sur la scène internationale, et en accord avec ses valeurs affichées, se doit d'être en tête de proue des positionnements internationaux et des appels internationaux en faveur de la paix dans tous les conflits.

Ainsi, dans la lignée de [la note de position de l'AGL de 2023 sur le conflit israélo-palestinien](#), nous appelons à un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Gaza, à l'application stricte du droit international, à la fin de la colonisation, du blocus et la reconnaissance d'un état palestinien ainsi qu'au respect des résolutions de l'ONU.

Nous appelons donc l'UCLouvain à faire de même, à avoir un positionnement clair et donc réaffirmer les valeurs humaines et les droits humains qu'elle défend.

Étudiant.e hors-UE

L'accessibilité à l'enseignement supérieur implique bien sûr également un enseignement accessible pour les étudiant·es venant se former depuis l'étranger.

Prix du minerval

Les étudiants hors-UE doivent payer, en plus de leur minerval, des droits d'inscriptions majorés, qui dépendent du pays dont ils sont ressortissants. Cela n'est évidemment pas compatible avec notre volonté de combattre les inégalités économiques, sociales et culturelles. Ce ne sont pas les étudiants qui doivent financer l'enseignement supérieur mais la Fédération Wallonie-Bruxelles.

C'est pourquoi nous exigeons la suppression de ces droits d'inscription majorés.

Démarche administrative

Les démarches administratives pour les étudiant.es hors UE sont longues et chaque étape représente un obstacle. Nous avons la volonté de travailler au niveau communautaire ainsi qu'au niveau universitaire pour un accès simplifié et des démarches administratives moins lourdes et moins contraignantes.

De plus, les frais de dossier des étudiant.es internationaux leur coutent 200 euros. Or le financement de l'université ne doit pas sortir de la poche des étudiant.es.

Nous poussons donc à la gratuité des frais de dossier pour étudiant.es hors UE.

Information et communication

Nous souhaitons travailler et veiller à la bonne communication, claire, exhaustive et accessible, de toutes les informations dont les étudiant.es internationaux ont besoin. Souvent, les étudiant.es internationaux se trouvent face à un vide informationnel pouvant avoir de réel impact sur leur parcours ou sur leur vie sur le campus (santé, bien être, hébergement, etc.). Afin d'éviter que ces situations ne se produisent, il est urgent de réfléchir à un plan de communication efficace et exhaustif à destination des étudiant.es internationaux.ales, et plus encore des étudiant.es hors union européenne, le plus isolé de toute information.

Meilleure inclusion

Cette meilleure inclusion peut passer par des groupes de travail, en dispensant des cours de français approfondi pour les étudiant.es ne maîtrisant pas la langue française, en garantissant des espaces d'inclusion, en systématisant la prise en compte des faits de discrimination rapportés et en garantissant des solutions et des sanctions face à cela, notamment.

Support de cours pour les boursiers

Les étudiant.es boursier.es ont en principe droit à avoir accès gratuitement à des supports de cours. Malheureusement, ce droit ne correspond bien souvent pas à la réalité.

Quand des supports de cours sont disponibles, leur accès est souvent limité à une version digitale, ce qui ne correspond pas aux besoins de tou.te.s les étudiant.es. Ces étudiant.es doivent donc imprimer ces supports, qui, avec plusieurs centaines de pages, finissent par réellement avoir un impact dans le budget de début de quadrimestre.

Les accords de fusion avec l'université de Saint-Louis prévoient un alignement des acquis sociaux.

Les étudiant.es boursier.es de Saint-Louis ont accès à des supports de cours gratuits, comme cela est prévu par la loi.

Nous pousserons donc à l'instauration de cette gratuité pour tout.es étudiant.es UCLouvain, ainsi que pour la diminution des prix des syllabus et des supports de cours pour les étudiant.es non boursier.es.

Standard setting

Suite à l'interdiction des points négatifs dans les examens de l'UCLouvain obtenue par l'AGL, des méthodes ont commencé à apparaître. Certains professeurs pour contourner ces interdictions et accroître artificiellement la difficulté de leurs examens comme des examens où une note de 14/20 est réduite à 10/20.

Nous voulons fortement encadrer ce standard setting afin d'éviter de retourner dans des situations de modalités injustes, similaires aux points négatifs. Cela est possible par exemple en faisant de l'évaluation continue.

Réflexion pédagogique sur les méthodes d'évaluation

Face à la massification de l'enseignement supérieur, notre système pédagogique et nos méthodes d'évaluation tendent à montrer leurs limites.

L'année dernière, la communauté universitaire a ouvert la réflexion à propos des rythmes académiques suite à la volonté de la Ministre de l'enseignement supérieur d'aligner les calendriers de l'enseignement supérieur sur celui de l'enseignement obligatoire.

Des réflexions ont été menées au sein de l'ARES et des instances universitaires afin de statuer sur la proposition d'avis concernant la réforme des rythmes académiques actuelle.

Les représentant.e.s étudiant.e.s se sont fermement positionné.e.s contre cet avis qui propose une réforme sans balise et sans garantie.

Nous sommes donc déterminé.e.s à garder une veille sur ce dossier et imposer une réforme pédagogique conjointe, si pas en amont, de celle des calendriers.

Il nous semble important de réfléchir à des modèles d'évaluations plus cohérents et intelligents qui reflètent un réel apprentissage/ une réelle acquisition des connaissances de l'étudiant.e. Ainsi que repenser la pédagogie pour aller vers non pas une dégradation de l'enseignement et une accélération de la cadence académique, mais de meilleures conditions pour l'apprentissage des étudiants et étudiantes, améliorer leur bien-être et prendre en compte leur santé mentale. Repenser la pédagogie de l'université pour faire en sorte qu'elle prenne plus en compte les étudiants et étudiantes d'aujourd'hui et les réalités

auxquelles ils et elles sont confronté.e.s, dans un monde en perpétuelle évolution et pleins d'incertitudes par rapport à l'avenir.

Il faudrait justement prendre ces aspects-là en compte et non pas les laisser à côté de l'enseignement universitaire.

Collaboration avec les délégués et les bureaux des étudiant.es (BDE)

Nous souhaitons maintenir et renforcer une collaboration continue et pérenne entre les bureaux des étudiant.es (BDE) et l'AGL.

En effet ce lien entre les différents acteur.trices étudiant.es, nous paraît essentiel pour nous coordonner aux niveaux facultaire et au niveau universitaire, tout en nous permettant d'avoir plus de force dans nos engagements et nos actions.

De plus, les représentant-es étudiant-es des BDEs sont au plus proche de la réalité étudiante facultaire, faisant d'elleux des intermédiaires essentiel·les.

Nous avons pu remarquer à de multiples reprises que collaborer ensemble ne peut que renforcer nos actions.

Par exemple, avec le dossier de psychologie sur l'année de stage supervisé, nous avons travaillé ensemble avec le BDE de psychologie, ce qui a permis de réunir et d'informer énormément d'étudiant.es, qui nous ont par la suite rejoint dans la mobilisation. Et nous avons gagné en obtenant le report de deux ans de ce stage supervisé.

Stages

Dans le cadre de notre programme, nous accordons une attention particulière à la rémunération des stages, reconnaissant le travail et l'engagement des étudiant.e.s. Nous nous efforçons également de garantir que le temps alloué pour réaliser ces stages soit adéquat, permettant aux étudiant.es de tirer le meilleur parti de cette expérience professionnelle tout en conciliant leurs études et leurs autres engagements.

De plus, nous nous engageons à assurer la réalisibilité des stages pour les étudiant.e.s de l'UCLouvain. Nous sommes conscient.es que certains lieux de stage peuvent poser des défis particuliers. C'est pourquoi nous voulons mettre en place des mécanismes pour identifier et répertorier les lieux de stages problématiques, afin de fournir un soutien supplémentaire aux étudiant.e.s qui pourraient en avoir besoin.

Aide à la réussite

L'aide à la réussite fait référence à des remédiations, des ateliers de méthodologie et des préparations aux examens qui ont lieu périodiquement et qui ont pour but de répondre aux questions et besoins des étudiant.e.s.

L'aide à la réussite est primordiale dans une université qui se veut inclusive. Pour ne laisser personne sur le côté et permettre aux étudiant.e.s qui rencontrent certaines difficultés de sortir la tête de l'eau, il faut que des outils soient mis en place.

Pour cela, Kayak III souhaite renforcer trois axes primordiaux : l'institutionnalisation de l'aide à la réussite, le financement des outils nécessaires à son bon fonctionnement et la valorisation du monitorat.

Institutionnalisation

Actuellement, nombre d'étudiant.e.s doivent payer des cours supplémentaires pour avoir les connaissances suffisantes pour réussir les examens. Certain.e.s n'ont pas les moyens et il est très important de les prendre en compte.

C'est pourquoi, nous aimerions institutionnaliser l'aide à la réussite en fournissant des cours de remédiation et préparation aux examens, systématiques et gratuits pour tous.

Financement

Pour que le projet soit viable et surtout que les cours soient gratuits et de qualité, il faut un financement complet.

C'est pourquoi nous voulons que l'université finance totalement l'aide à la réussite.

Valorisation du monitorat

Le monitorat est très important puisque ce sont des étudiant.e.s qui ont déjà suivi les cours qui guident ceux qui ont besoin d'explications. Ils sont déjà présent.e.s dans certaines séances de travaux pratiques.

Nous voulons valoriser cette pratique en accordant aux moniteurs.ices des crédits validés.

4. Une université multi-site

Cette année, un travail important de collaboration entre les différents sites à mener à une bonne entente, régulière et bientôt institutionnalisée.

Cette entente et ces relations sont essentielles pour garantir des droits étudiant.es transversaux sur les différents sites de l'UCLouvain.

Nous avons la volonté de maintenir cette bonne collaboration, d'enrichir nos échanges et d'amplifier la représentation des étudiant.es présent.es sur les sites les plus isolés, tel que celui de Charleroi ou de Saint-Gilles.

Sortir de l'optique d'une université Néo-louvaniste avec des sites, pour intégrer réellement le fait que Louvain est un site comme un autre, est une nécessité qui se fait de plus en plus présente autant au niveau universitaire qu'au niveau de la représentation étudiante.

Nous continuerons à inclure systématiquement les différents sites dans les groupes et instances de l'AGL, dans les mandats de l'AGL au sein des instances universitaires. Nous travaillons également à garantir une autonomie demandée au conseil de site (représentation étudiant des site), tout en continuant à travailler ensemble au sein de l'AGL.

5. Transition écologique, sociale et énergétique

La transition fait référence à une évolution vers un nouveau modèle économique et social dans le but d'apporter des solutions concrètes aux enjeux environnementaux et sociaux présents. L'établissement d'un modèle de développement durable implique notamment de repenser nos moyens de production et de consommation pour prendre en compte les limites planétaires.

Transition écologique et énergétique

Rénovation des bâtiments

Notamment à travers le fait d'engager des rénovations de qualité de tous les logements étudiants et des bâtiments académiques pour améliorer la sécurité ainsi que l'isolation thermique et réduire leur empreinte énergétique.

Enseignement durable

Il nous semble nécessaire d'intégrer les enjeux du développement durable et de la transition écologique dans tous les programmes de cours, en prenant comme exemple le projet « BAC en Transition » à l'École Polytechnique de Louvain (EPL).

De même, il est nécessaire de proposer des cours interdisciplinaires combinant les aspects technologiques, législatifs, sociaux et médicaux.

Ainsi que de sensibiliser les étudiant.es aux enjeux environnementaux à travers des questionnaires et des initiatives de sensibilisation.

Soutien aux initiatives étudiantes

Au travers la promotion du Fond de Développement Durable (FDD), du Fond d'Initiative Pédagogique Etudiante (FIPÉ) et des Subsidés Socio-Culturels (SSC) auprès des étudiant.es et des professeur.es afin de concrétiser les projets portés par des étudiant.es en lien avec les enjeux du développement durable.

Coopérations avec d'autres acteur.ices

Nous souhaitons renforcer les coopérations avec la plateforme des kots-à-projets en transition, la récupérathèque, la Maison du Développement Durable, Youth for Climate ainsi que d'autres ASBL locales impliquées dans les enjeux de la transition. Et porter une attention particulière aux initiatives présentes sur les autres campus universitaires.

Gestion des déchets

Nous voulons mettre en place un système de poubelles (organiques, PMC, autres) dans tous les lieux stratégiques des campus universitaires, comme ce qui existe déjà à l'Esplanade ou à la gare ferroviaire de Louvain-la-Neuve.

Il nous semble important aussi d'encourager et de généraliser les initiatives de lutte contre le gaspillage alimentaire (exemple : Too Good to Go).

Eau potable

Il est nécessaire d'augmenter l'accès à l'eau potable en généralisant l'installation de fontaines dans les bâtiments académiques de tous les sites de l'UCLouvain. Et ce pour réduire la quantité de bouteilles d'eau en plastique.

Le CAU de St Louis a déjà mis en place cela sur leur site, ce qui leur a permis d'obtenir le label "Université Bleue".

Présence d'entreprises sur les campus

Il nous semble opportun de restreindre l'accès aux événements organisés sur les campus de l'UCLouvain aux entreprises/industries dont les actions, les plans d'investissement et/ou les plans de recherche ne sont pas alignés avec l'Accord de Paris (2015) et le Green Deal de l'Union européenne (2020).

Investissement

Nous allons nous assurer que l'UCLouvain continue d'appliquer la politique d'investissement socialement responsable (ISR).

Transparence

Nous voulons garantir une transparence et un accès facile aux informations concernant les liens financiers entre l'UCLouvain et d'autres entreprises.

Charte écologique

Nous souhaitons construire et mettre en place, avec l'université et avec les associations étudiantes, une charte sur la présence de certaines industries polluantes sur le campus universitaire, des rapports et échanges entre l'université et les associations étudiantes avec des industries polluantes, etc.

Transition sociale

La transition sociale fait référence au processus de changement et d'évolution du système social.

L'université, tout comme l'école avant elle, joue un rôle primordial dans celle-ci puisqu'elle donne la possibilité à tous les jeunes, même ceux les plus défavorisés, d'acquérir un diplôme.

Nous souhaitons, dès lors, que l'UCLouvain mette tout en place pour aider à cette transition.

Nous souhaitons également continuer à soutenir les initiatives locales qui ont pour objectif la transition sociale comme NewB, l'Alter d'en face, etc.

La transition sociale, c'est aussi la sensibilisation aux problèmes sociaux et de discrimination auxquels l'université fait face.

C'est pourquoi, Kayak III veut continuer à se battre pour la lutte contre le racisme, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et la lutte pour de nouveaux droits pour les étudiants PEPS.

6. Communication

Proximité avec les étudiant.e.s représenté.es

Nous sommes curieux d'avoir vos retours tout au long de l'année. En effet c'est sur base des désirs et besoins des étudiant.es UCLouvain que nous agissons.

Cela sera possible lors des descentes d'auditoires, des événements, des posts instagram où vous pourrez exprimer vos préoccupations et nous proposer vos suggestions.

C'est vous que nous représentons, alors n'hésitez pas à communiquer librement avec nous ou même les BDE avec qui nous souhaitons collaborer pour porter au mieux vos voix et intérêts.

Développement d'outils de communication

L'image de l'AGL ne semble pas encore suffisamment visible au sein de notre université, C'est pourquoi nous aimerions développer, lors des visites de l'UCL par de futur.es étudiant.es et lors de la rentrée académique une introduction à l'AGL et ses missions.

Et ce dans l'idée de trouver une alternative aux traditionnelles descentes d'auditoires et des stands de sensibilisation.

Accessibilité et vulgarisation informationnelle

Nous tiendrons au courant les étudiant.es de l'UCLouvain des problématiques que nous aborderons et mettrons à jour l'avancée de nos projets par l'intermédiaire de nos réseaux sociaux.

Nous avons également l'intention de continuer à partager toute bonne information touchant aux étudiant.es telles que les droits et devoirs en examen, les aides sociales disponibles pour les étudiant.es, les deadline et événements importants, etc.

Mise en avant des commissions

Afin de tenir au courant les étudiant.es sur le travail réalisé par les commissions, en particulier leurs membres qui travaillent pour la représentation des étudiant.es, nous voulons mettre en place un responsable de communication dans chaque commissions qui sera responsable de la mise en avant de sa commission et de ses actions.

Restructuration de la communication en interne de l'AGL

Pour résoudre le problème de communication avec les conseiller.es externes à des commissions ou les membres du comité, un espace membre sur le site de l'AGL est en création, permettant ainsi aux conseiller.es et aux personnes s'engageant dans l'AGL sans être conseiller.es, d'être tenu au courant des dossiers sur lesquels nous sommes en train de travailler.

Sur ce même espace un canevas des réunions à venir pourra être placé ainsi qu'un agenda des activités prévues.

De plus, les PV de chaque réunion de comité pourraient être placés sur le groupe du conseil afin d'avoir un retour chaque semaine.

Communication sur les aides et structures

Nous avons la volonté d'introduire sur le bureau virtuel "MY UCL" un onglet AGL permettant d'accéder directement au site de l'AGL où nos aides et structures sont présentées.

7. Animation

L'UCLouvain a un campus particulièrement animé. Entre les cercles facultaires, les kots à projets, les festivals et autres activités organisées sur le campus, l'animation est une grande partie de la vie des étudiant.es néolouvanistes.

De ce fait, afin d'encourager et promouvoir l'investissement des étudiant.es dans ces activités d'animation, Kayak veut établir une collaboration entre l'AGL et les 3 grands collectifs d'animations, en fournissant du soutien économique mais aussi manuel et logistique.

On souhaiterait également assister les collectifs au niveau de l'organisation d'événements, y participer avec nos actifs et aider à les visibilitéer.

Nous souhaitons également continuer à co-organiser des événements avec les collectifs étudiants.

Instaurer un dialogue ouvert entre les associations d'habitant.es et les collectifs d'animation

Une communication efficace et un effort d'échange et d'écoute avec les habitant.es néolouvanistes est nécessaire au bon fonctionnement de l'animation sur le campus, surtout près des zones résidentielles. Il s'agit de faire en sorte de minimiser les tensions entre les habitant.es et les collectifs d'animation en communiquant efficacement sur le rôle de l'animation au sein du campus et du travail que cela nécessite.

Intégration CGEI et étudiant.es internationaux.ales dans la guindaille

L'animation est une occasion idéale pour l'intégration des étudiant.es et leur sociabilisation, il serait donc très important de faciliter et encourager les échanges et collaborations entre la Coordination Générale des Étudiant.es Internationaux.ales (CGEI) et les collectifs d'animations. Et ce afin d'intégrer les nouveaux.elles venu.es et les étudiant.es internationaux.ales au sein de notre folklore et campus.

Ceci pourrait être fait à travers une association et un soutien du Kot Erasmus notamment. Nous souhaitons également soutenir et visibiliser le programme de parrainage "Buddy Programme" des étudiant.es internationaux.ales à l'initiative du Centre Placet.

Subsides animations

Il demeure au niveau des collectifs une méconnaissance de l'offre de subsides de l'AGL, c'est pourquoi on souhaite les visibiliser auprès de ces derniers et des étudiant.es en général, afin qu'ils soient au courant de cette possibilité qui leur est faite.

On veut donc promouvoir ces subsides au sein de l'UCLouvain.

8. Elections rectORAles

Pour finir ce programme, il est évident pour nous d'aborder la question des élections rectORAles.

Celles-ci prenant lieu cette année, un nouveau recteur ou une nouvelle rectrice entrera en fonction l'année prochaine.

Cette passation de gouvernance demandera un suivi attentif, ainsi qu'un travail relationnel entre le nouveau recteur / la nouvelle rectrice et la représentation étudiante.

Nous veillerons à la bonne implantation des projets, luttes, droits et intérêt étudiants au niveau des instances universitaires et porterons la voix des étudiant.es auprès du nouveau

conseil rectoral, de manière à ce que celui-ci s'empare directement et efficacement des enjeux qui nous concernent.